

Démarche à suivre pour une inscription au collège Notre Dame de La Bassée

Phase 1 :

Dès le mois d'août, contactez l'établissement au 03.20.29.00.64 ou par mail à accueil@ndlb.eu afin de signaler votre souhait d'inscription ou de demande de renseignements pour l'année suivante. Si vous le souhaitez, à partir de ce moment, le nom de votre enfant sera noté sur la liste des demandes par ordre chronologique.

Phase 2 :

L'assistante de direction prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous avec le chef d'établissement. La présence de votre enfant y est indispensable.

Phase 3 :

A l'issue du rendez-vous avec le Chef d'établissement, vous indiquerez à celui-ci votre éventuel souhait de réservation. Ce sera une **pré-inscription**.

Dès que votre décision est prise, la fiche « **demande d'inscription** » est à déposer accompagnée d'un chèque d'engagement. A partir de ce moment, vous serez engagés vis à vis de l'établissement et la place réservée jusqu'à réception de l'avis de passage en fin d'année.

Phase 4 :

Vous recevrez un **dossier d'inscription** (fin décembre) à nous retourner dès que possible.

Phase 5 :

Vous serez invités à l'opération « **Portes Ouvertes** » le **samedi 7 mars 2020** au matin afin de découvrir le collège, les activités pédagogiques et les personnes qui y travaillent.

Phase 6 :

Envoyez au collège la notification de l'avis de passage (CM2-6ème) dès que l'école vous l'aura délivrée (fin mai/début juin).

Phase 7 :

A la réception de l'avis de passage, votre enfant sera **définitivement inscrit** au collège. Vous recevrez courant juin les documents relatifs à la rentrée (options, transports, étude, restauration, liste de fournitures, manuels scolaires ...).

Phase 8 :

Fin juin, envoyez au collège une copie du Livret Scolaire Unique de votre enfant.

Phase 9 :

Votre enfant se présente le jour de la rentrée aux horaires indiqués dans une circulaire qui vous sera envoyée fin août.